



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais dentaires

Question écrite n° 65441

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'insuffisance de la protection en matière de soins dentaires et ses conséquences pour une partie de la population qui ne peut faire face aux dépenses, notamment en matière de prothèses, la part de prise en charge par la sécurité sociale étant très faible par rapport au coût réel des soins. Considérant que les soins à apporter à la dentition ne sont pas un luxe, mais la plupart du temps une nécessité, il lui demande s'il ne juge pas équitable de prendre des mesures pour assurer un remboursement raisonnable des frais entraînés par cette catégorie de soins.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65441

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 septembre 2001, page 4990